

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : MONT DE MARSAN AGGLO

Prélèvement	00124586	Commune	LUCBARDEZ-ET-BARGUES
Unité de gestion	0879 MONT_DE_MARSAN_AGGLO	Prélevé le :	mercredi 18 août 2021 à 11h05
Installation	UDI 000273 LUCBARDEZ	par :	MARIE BUGAT (LPL)
Point de surveillance	S 0000000344 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	1ER JET EVIER CUISINE 63 ALLEE GRAND SILLAT	Motif :	CP

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Type del'analyse : M1JET

Code SISE de l'analyse : 00125086

Référence laboratoire : SE219494/15549

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,14 mg/L	2	1	
Nickel	2,2 µg/L	20		
Plomb	0,74 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00124586)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. En effet, compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement, branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Mont de Marsan le 4 octobre 2021

Pour le Directeur, l'ingénieur sanitaire



LAYLLE BERNARD